



11 juin 2014

(14-3371)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 10 juin 2014, est distribuée à la demande de la délégation du Chili.

INTITULÉ: Modification du décret suprême n° 239 de 1993 du Ministère de l'agriculture portant approbation du règlement général relatif au système obligatoire de classification du bétail, de classement par type, de marquage et de commercialisation de la viande bovine.

ORGANISME: *Ministerio de Agricultura* (Ministère de l'agriculture)

MESURE: Prolongation du délai pour la réception d'observations

RÉSUMÉ: Le 8 avril 2014, le Ministère de l'agriculture a publié un avis de modification du règlement général sur le classement par type de la viande bovine. L'objet du présent addendum est d'annoncer que le délai pour la réception des observations concernant ce texte a été prolongé jusqu'au 13 juin 2014.
